

Une professionnelle au service de la cause des femmes

En 1983, Brigitte Broux est encore une jeune étudiante quand elle intègre comme juriste à mi-temps le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Seine-Saint-Denis (CIDFF 93) qui fait partie du Réseau national des CIDF (cent vingt CIDF en France actuellement). Le Centre national est créé en 1972 ; il a pour mission de valoriser la place de la femme dans la société, de favoriser son autonomie dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial. Ce n'est qu'en 1982 que des antennes départementales voient le jour ; elles sont associatives, avec une mission de service public, financées par l'État. Le CIDFF 93 s'implante alors à La Courneuve, au pied d'une barre de la Cité des 4000, répondant à une volonté de la ville de développer des actions en direction des femmes et positionnant la structure dans la dynamique du développement social urbain. *« Le CIDFF informe les femmes sur leurs droits. Tenir les permanences au cœur de la cité, c'était nouveau, c'était une autre façon de travailler, raconte Brigitte Broux, différente des permanences qui se tiennent dans des lieux institutionnels. Le CIDFF a d'emblée travaillé avec les partenaires locaux, les travailleurs sociaux du quartier, car il y avait une volonté claire des professionnels de travailler ensemble. Ça a laissé des marques, et le CIDFF est toujours resté lié à la politique de la ville et a choisi de conserver son siège départemental dans ce quartier. »*

L'association est un lieu d'information juridique pour les femmes. Les juristes y informent essentiellement sur le droit privé et le droit du travail : j'ai reçu une lettre de licenciement, que dois-je faire ? quelle est la durée légale du congé de maternité ? Ces questions évoluent au

cours des entretiens avec les juristes vers d'autres problèmes comme : je suis en conflit avec mon mari, que puis-je faire ? Brigitte Broux prend la direction de la structure quelques années après son démarrage. Elle observe que les besoins des femmes sont importants dans ces quartiers qui se paupérisent. L'accès au droit des femmes est une priorité et, dans toutes les villes qui le sollicitent, le CIDFF 93 crée au fil des années des permanences souvent financées dans le cadre des contrats de ville. (Aujourd'hui, six juristes assurent quatorze permanences communales, quatre permanences départementales et des permanences téléphoniques.)

En accompagnant ces femmes et leurs parcours, le CIDFF 93 a rapidement été confronté au problème de l'emploi. Une femme qui veut se séparer de son conjoint doit pouvoir accéder à l'emploi. Le CIDFF 93 s'est doté d'un bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE) animé par deux conseillères emploi qui guident et soutiennent individuellement les femmes dans leurs démarches, leur faisant prendre conscience de leurs acquis et de leurs compétences.

Plus généralement, le CIDFF 93 fait face à des situations sociales qui réclament la mobilisation des professionnels de la santé, de l'insertion, de l'emploi, qui doivent être sensibilisés à ce que vivent les femmes. Pour ce faire, le CIDFF 93 intervient dans la formation des acteurs de terrain : assistantes sociales, policiers, conseillers insertion... Il intervient par exemple auprès des personnels de l'ANPE afin de leur faire connaître les services du BAIE, les alerte sur le problème des femmes victimes de violence, afin qu'ils intègrent cette dimension qui empêche l'insertion professionnelle.

La violence faite aux femmes est apparue très vite comme une évidence, un problème majeur, qui touche toutes les catégories de la population. Dès 1990, le CIDFF 93 propose une permanence au sein de l'association SOS Femmes 93 à Bondy et s'engage dans les actions de prévention en direction des femmes. C'est dans la continuité que, en 2002, Brigitte Broux poursuit son engagement en acceptant la direction de SOS Femmes 93 et quitte la direction du CIDFF 93 tout en restant membre du conseil d'administration.

SOS Femmes 93 est une association dédiée aux femmes victimes de violences conjugales qui a été créée en 1989 par des travailleurs sociaux constatant l'absence d'accueil spécialisé dans le département. L'association fait partie de la Fédération nationale solidarité femmes qui dispose d'un numéro d'appel national (Violences conjugales femmes Info-Service). SOS Femmes 93 assure un service d'écoute téléphonique sur le département (elle a reçu huit cents appels en 2002). L'association compte aujourd'hui vingt-quatre salariés et comprend plusieurs services : un lieu d'accueil et d'orientation (LAO), un centre mère-enfants et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Le LAO accueille environ dix-huit femmes par jour, venues de toute la Seine-Saint-Denis. L'accueil est collectif et se déroule le matin : les femmes s'y rencontrent, échangent, prennent conscience que leur cas n'est pas isolé et qu'elles ne sont pas coupables. « *Quand elles contactent SOS*

*Femmes 93, cela fait souvent longtemps qu'elles subissent des violences, explique Cécile Faucher, responsable du LAO. *Quoi qu'elles disent, leur parole n'est pas mise en doute, elles sont écoutées, reconnues comme victimes et suivies dans leurs démarches. Les hommes violents ne sont pas acceptés dans les locaux. En 2002, 2176 femmes ont été accueillies au LAO ; en 2003 leur nombre est encore plus important, suite à une plus grande médiatisation de ces violences.* » Les travailleurs sociaux et les policiers orientent aussi beaucoup les femmes vers SOS Femmes 93.*

Le centre mère-enfants permet l'hébergement à long terme (six mois renouvelables) de dix-huit femmes accompagnées de jeunes enfants. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale quant à lui propose trente places (femmes et enfants). Dans ces structures d'hébergement spécialisées, les femmes qui souhaitent se séparer d'un conjoint violent sont suivies par des professionnels. Malheureusement, les places sont trop peu nombreuses, beaucoup sont obligées de déménager de structure en structure, et c'est une nouvelle violence qui leur est infligée.

Après vingt années sur le terrain, Brigitte Broux mesure le chemin parcouru, mais confie que « *la prise en compte des femmes sur le territoire n'est toujours pas suffisante. De plus, il n'y a pas que dans le domaine social que les femmes doivent être prises en compte. Leur utilisation de l'espace public est souvent niée dans les projets d'urbanisme, dans l'habitat et l'aménagement.* »

SOS Femmes 93
20, route de Villemonble
93140 Bondy
Tél. 01 48 48 10 48
E-mail : sosfemmes93@wanadoo.fr

Mots clés (indexation DPH) : DROITS DES FEMMES, VIOLENCE FAMILIALE.

Fiche réalisée le 03/03/2004
